



Le racisme cautionné et encouragé dès l'école de police

En avant-propos, nous condamnons fermement les propos de Gil ANDREAU, directeur de l'école de police de Nîmes, qui affirmait en juin 2020 que la « la police est un mal nécessaire », sous-entendant que mettre fin aux exactions de criminels et délinquants serait un mal. Non la police n'est pas un mal, la police est un bien utile à la société, pour permettre à chacun de vivre le plus librement possible, la Liberté de chacun s'arrêtant où commence celle d'autrui, la police ayant pour missions de faire respecter cette limite.

Dans le même article où il affirme que la police est un mal, quand le journaliste lui demande : *« il faut sanctionner, exclure ceux qui pourraient tenir des propos ou adopter des comportements racistes ? »*, sa réponse est limpide : *« Mais bien sûr ! Très clairement ? Nous aussi, à l'école de police, nous sanctionnons si nécessaire. »*

Petits oublis de sa part il n'avait pas précisé, qui il sanctionnait. Car dans les faits ce sont les victimes d'actes racistes au sein de l'école dont il a la gestion, qui sont poursuivies pour « manquement au devoir de loyauté. »

Une élève gardien de la paix, JDS, se vantait des propos racistes, qu'elle utilisait quand elle était surveillante pénitentiaire en traitant de « *bicots* » et de « *sales bougnoules* », des personnes supposées d'origine magrébine. Comment cette personne a pu être recrutée dans la Police Nationale ?

JDS a continué d'utiliser ces mêmes propos racistes à l'encontre d'autres élèves gardien de la paix durant sa scolarité, en y ajoutant des propos discriminatoires contre nos collègues de confession musulmane en affirmant que *« les musulmans dans la police sont des loups dans la bergerie. »*

Une de nos collègues, NM, descendante de harkis et qui voulait continuer de servir la France, a été victime de ces propos. Elle a donc dénoncé les faits, mais elle s'est heurtée à la résistance de la hiérarchie de l'école de police de Nîmes. Ses gradés, dont un est signalé par un *#balancetonporc* sur Twitter, l'intimident *« ça va se retourner contre toi »*, *« tu vas mettre en péril ta scolarité »*, *« la confiance est brisée, il vaut mieux que tu changes d'école, car ça va être difficile pour toi ici »*, *« les policiers n'aiment pas les balances »*, etc. En plus de ces pressions, elle est mise de côté du jour au lendemain, pour qu'elle soit isolée, un des critères du harcèlement moral au travail.

Le commandant Z. de l'école participe à ce « harcèlement » en décidant de détruire la carrière de notre collègue NM, en décidant de la faire taire par une procédure disciplinaire, qui n'a respecté aucun texte en vigueur sur les droits de la défense, pour priver notre collègue de témoins et conseillers. Peut-être parce que le commandant Z. en rédigeant son rapport a commis un faux en écriture publique ? Cette question nécessite une réponse quand on sait que ce commandant Z. a affirmé qu' *« on ne s'attaque pas à l'administration »* ou encore *« vous êtes un pot de terre, contre un pot de fer »*.

Les intimidations et le chantage ne fonctionnant pas, Gil ANDREAU, directeur de l'école, a demandé l'intervention d'une personne se disant être le directeur central du recrutement et de la formation, Philippe LUTZ, qui a appelé notre collègue pour lui ordonner *« d'arrêter de foutre la merde et de parler à signal Discri »*, l'intimider *« qu'à sa place il s'inquiéterait pour son avenir »* ou encore la menacer *« on va se*

revoir dans d'autres instances », en faisant référence à un futur conseil de discipline, qui semblait déjà planifié.

Finally notre collègue NM recevra une convocation à un conseil de discipline, sa hiérarchie l'obligeant à la signer pendant son arrêt pour une blessure en service, commettant un nouvel acte illégal, tout en abusant de sa faiblesse. D'ailleurs sa hiérarchie la convoque entre autres pour son arrêt maladie, trouvant encore un nouveau moyen de la discriminer, ici en raison de son état de santé, ainsi que pour un manque de loyauté, non envers les institutions, mais sa hiérarchie !!!

Nous allons faire un signalement au [Procureur de la République](#) conformément à [l'article 40 du code de procédure pénale](#).

Depuis que Gil ANDREAU dirige l'école de police de Nîmes, une suite de faits troublants s'est produite à l'encontre de nos collègues de couleurs, sans que la direction centrale du recrutement et de la formation ne décide d'enquêter, alors qu'il y a eu trois suicides en moins de deux ans :

- Octobre 2018 un élève gardien de paix, [Thiézaré HORTH, originaire de Guyane se suicide](#). Il n'était pas « *le seul, originaire des outre-mer à mal vivre l'éloignement.* »
- Juillet 2019 un [formateur de l'école de Police de Nîmes, Jamal se suicide](#), après que Gil ANDREAU a refusé de le recevoir, pour un problème important.
- Novembre 2019 plusieurs élèves d'une section d'élèves gardiens tiennent un groupe WhatsApp dans lequel ils utilisent des mots à caractère raciste à l'encontre d'une capitaine de l'école KG. Les élèves auront comme seule sanction, un changement d'école. Leur formateur au courant et qui n'a rien fait reste au sein de l'école de police de Nîmes.
- Janvier 2020 une élève de la 254ème promotion, elle aussi de couleur, se suicide chez elle après un report de scolarité.

Comment faire valoir son bon droit et faire condamner des comportements pénalement répréhensibles, quand ils sont cautionnés par des directeurs ?

En saisissant l'IGPN ? A priori cette piste n'est pas la bonne, car l'IGPN avait accès au [second groupe Facebook révélé par StreetPress](#), depuis au moins septembre 2017. Mais l'IGPN préférerait traquer les délits d'opinion des policiers sur ce groupe critiquant l'institution, ce qui n'est pas condamné par la Loi, que la cinquantaine de « collègues » sur les 9000 membres du groupe, qui tenait des propos racistes tombant sous le coup des textes en vigueur. Nous avons déposé une plainte.

N'ayant aucun espoir au sein de l'institution, nous avons alerté Madame la sénatrice Esther BENBASSA, qui nous avait invité en tant qu'élue à un débat sur le racisme au sein de la police. Depuis elle suit ce dossier et elle devrait interroger le Ministre de l'Intérieur prochainement sur le sujet. Cependant tous les élu(e)s devraient s'emparer de ce sujet, pour que la Police Nationale puisse se réformer, en commençant par respecter les valeurs et les Lois de la République en son sein.

« La solution contre le racisme, c'est le panda (...). Imaginez les hommes transformés en pandas... Nous serions tous gros, noirs, blancs et asiatiques. Imparable. » Baptiste BEAULIEU